PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
La Réunion

PLAN EAU POTABLE de La Réunion

Second volet 2025 - 2030



Pour une amélioration de la qualité de l'eau du robinet à La Réunion


PLAN EAU
POTABLE

État des lieux au démarrage du plan en 2016

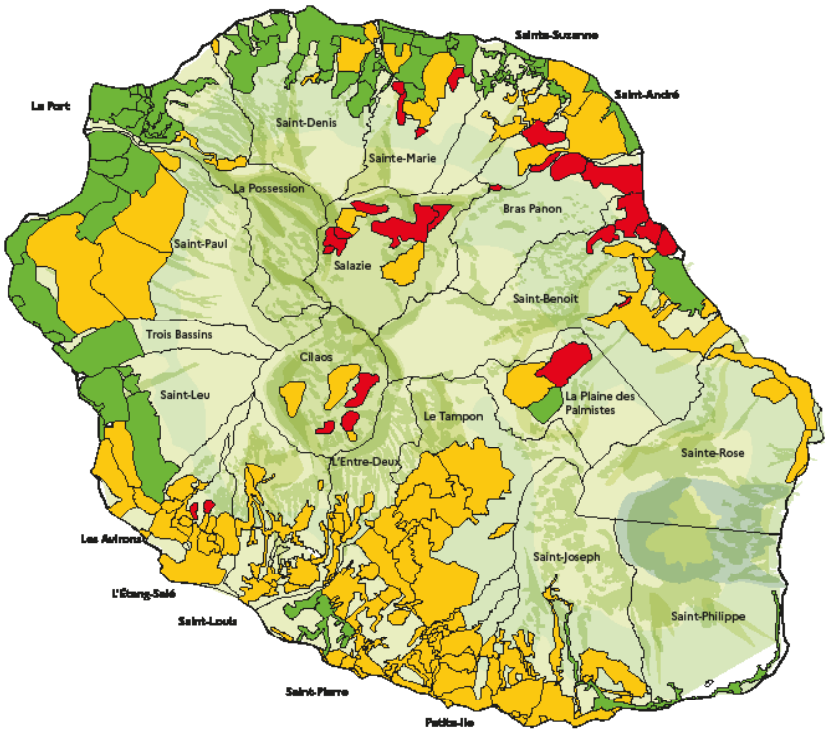
Un enjeu sanitaire

Les eaux de surface sont vulnérables aux phénomènes météorologiques et subissent des dégradations chroniques de leur qualité. L'utilisation de ces eaux pour la consommation humaine nécessite la mise en œuvre de traitements de potabilisation adaptés. A défaut, la qualité, notamment microbiologique, des eaux n'est pas garantie en tout temps et les consommateurs sont exposés à des risques sanitaires.

Constats

Au 1er janvier 2016, plus de la moitié des abonnés réunionnais (55%) sont concernés par des dégradations chroniques de la qualité de l'eau dont 5% par des dégradations permanentes nécessitant des restrictions d'usages.

Évaluation du risque microbiologique des eaux distribuées au robinet des consommateurs au 1er janvier 2016.*

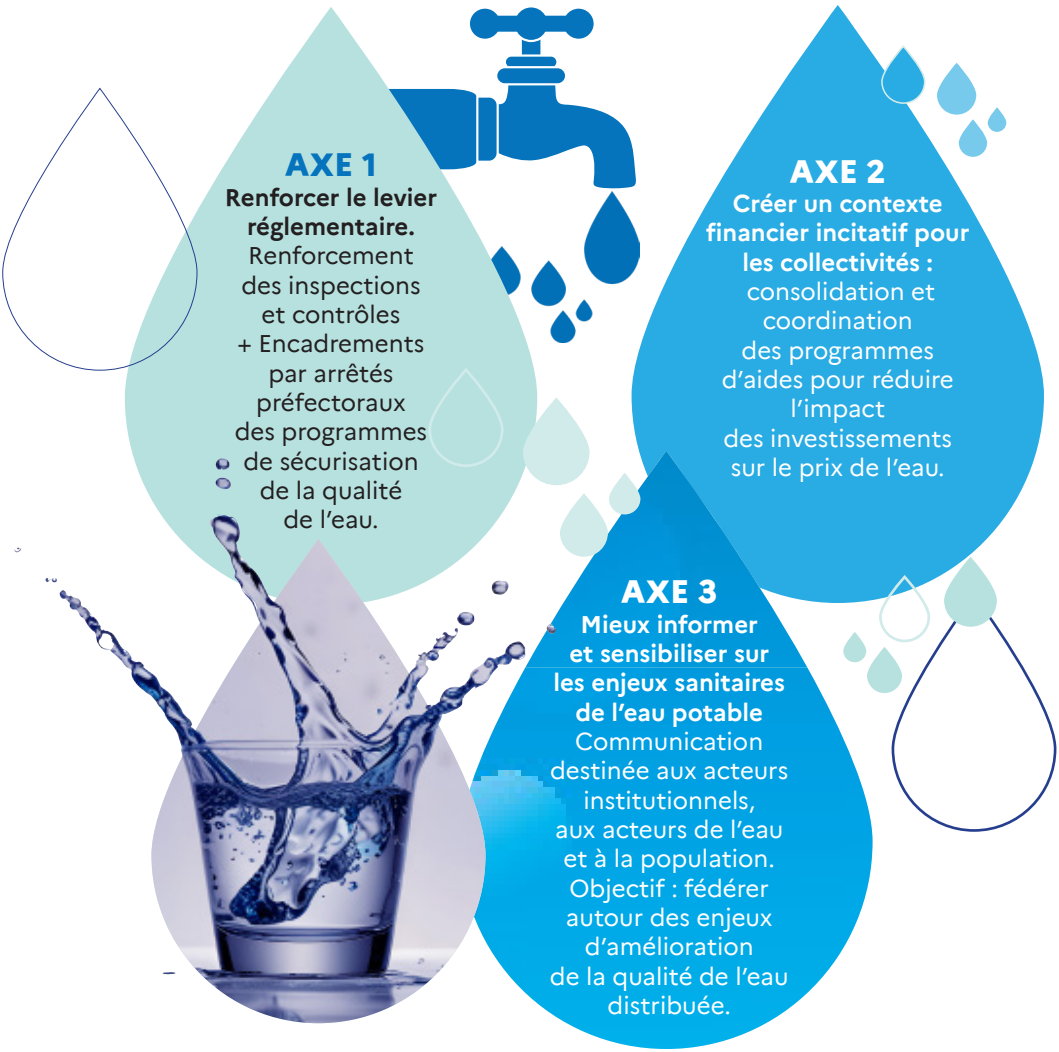


GRADIENT DE RISQUE	% ABONNÉS
Risque maîtrisé	45%
Risque potentiel	50%
Risque avéré	5 %

** Évaluation de risque basée sur l'équipement des réseaux de distribution en usines de potabilisation adaptées*

2016- 2024 : **la première version du plan eau potable**

Le 22 juin 2016, la préfecture et l'ARS de La Réunion lancent la première génération du plan eau potable qui a pour objectif principal d'équiper le territoire en usines de potabilisation.



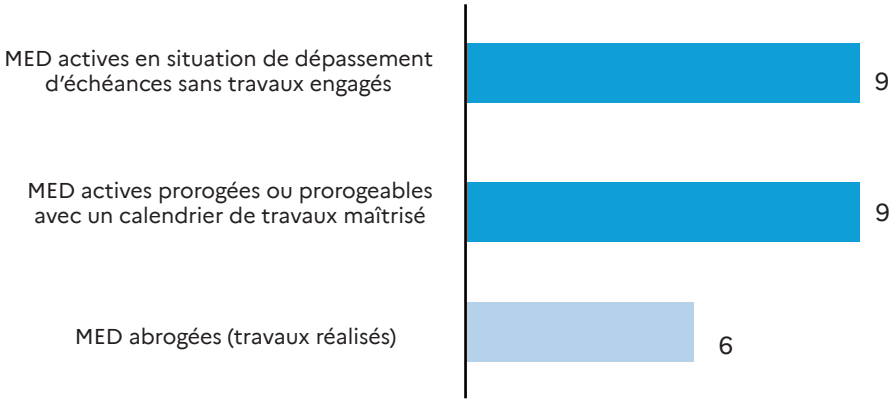
Les nombreux acteurs mobilisés ont contribué à la réussite de ce plan : les collectivités (communes, EPCI), les partenaires financiers (dont la Région au titre du FEDER, l'Office de l'eau, l'AFD, la banque des territoires, l'OFB...), les exploitants/distributeurs, les consommateurs, les services de l'Etat ...

Bilan des actions réalisées dans le cadre du plan

Signature de 24 arrêtés de mise en demeure :

« Un encadrement réglementaire qui a permis d'engager le territoire dans une dynamique d'études et de travaux de mise en conformité »

Situation des mises en demeure (MED) du territoire

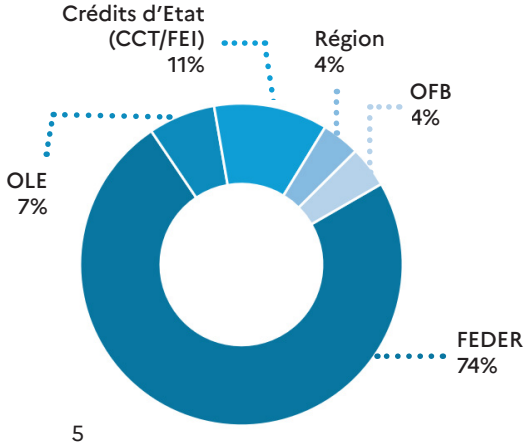


Mobilisation de plus de 100 millions d'euros de subventions

« Des aides et subventions publiques incitatives pour soutenir la construction des usines de potabilisation »

Répartition des financements

Les subventions mobilisées jusqu'alors ont permis d'engager plus de **190 millions** d'euros pour la construction ou la réhabilitation d'usines de potabilisation.



Equipement du territoire en usines de potabilisation adaptées : situation actuelle

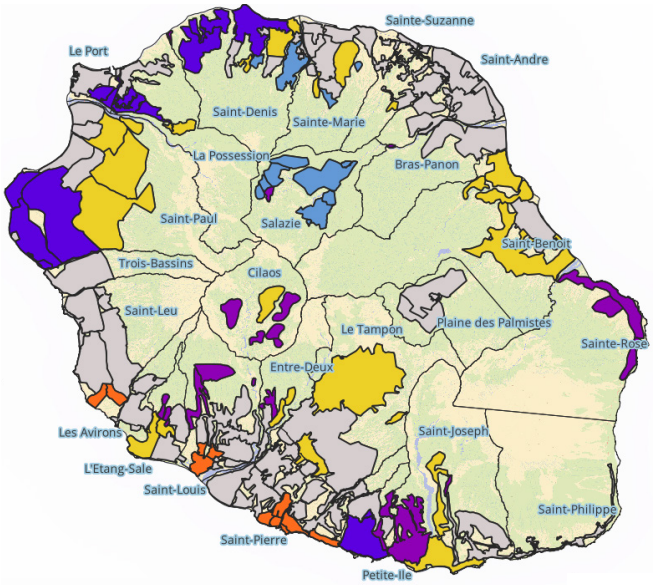
26 usines de potabilisation et **un forage** substituant un captage d'eau de surface vulnérable mis en service depuis le démarrage du plan.

Depuis le démarrage du plan, la qualité de l'eau s'est améliorée pour près de **180 000 usagers**.

Au 31 août 2026, **65%** de la population réunionnaise est alimentée par une eau de qualité maîtrisée.

Les travaux actuellement en cours de finalisation permettront, à court terme, de sécuriser près de **70% de la population.**

Etat d'avancement des actions de mise en conformité des systèmes de distribution d'eau à La Réunion au 31 août 2026



Potabilisation existante adaptée
- Sécurisation complète

Potabilisation existante nécessitant des travaux complémentaires
- Projet en phase d'études
- Travaux en cours

Potabilisation inexistante ou insuffisante
- Projet en phase d'études
- Travaux en cours
- Solution de potabilisation non arrêtée

Le plan eau potable 2016-2024 a été accompagné d'une stratégie de communication et d'information pour permettre à la population de s'informer sur la qualité de l'eau distribuée. (site internet *eaudurobinet.re* notamment).

Poursuite de la dynamique avec :

Le Plan Eau Potable 2025/30

Ce second volet intègre plus globalement les enjeux sanitaires de l'eau destinée aux usages alimentaires, depuis le point de prélèvement jusqu'au robinet du consommateur. Le Plan Eau Potable 2025/2030 constitue le volet sanitaire du Plan Eau DOM et se décline en 4 axes structurants :

Axe 1

Engager une sécurisation globale de la production et de la distribution de l'eau, depuis le captage jusqu'au robinet du consommateur

Objectif général :

- Inscrire les systèmes de production et de distribution d'eau dans une démarche globale de sécurité sanitaire

Structuration du programme de travail :

- 8 objectifs / 32 actions opérationnelles

Indicateur de réussite :

- 95% de la population desservie par une eau de qualité maitrisée toute l'année

Axe 2

Structurer un encadrement réglementaire jalonné et réaliste

Objectif général :

- Renforcer la mise en œuvre et le suivi des encadrements réglementaires nécessaires à la sécurisation des systèmes de distribution d'eau.

Structuration du programme de travail :

- 2 objectifs / 7 actions : opérationnelles

Indicateur de suivi du plan :

- Organisation de comités techniques de suivi des encadrements réglementaires a minima 2 fois par an

Axe 3

Accompagner et appuyer les autorités organisatrices des services publics d'eau potable

Objectif général :

- Soutenir administrativement, techniquement et financièrement les services d'eau potable dans la mise en œuvre de leur plan d'actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau du robinet.

Structuration du programme de travail :

- 2 objectifs / 6 actions opérationnelles

Indicateur de suivi du plan :

- Suivi des travaux de financement des usines de potabilisation de manière annuelle.

Axe 4

Renforcer l'information de la population sur la qualité de l'eau

Objectif général :

- Favoriser la compréhension, l'acceptation et l'appropriation des enjeux liés à la qualité de l'eau par la population.

Structuration du programme de travail :

- 1 objectif / 4 actions opérationnelles

Indicateur de réussite :

- Données sur la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine communiquées de manière transparente sur le site internet « *eaudurobinet.re* »

Poursuite de la dynamique avec :

Le Plan Eau Potable 2025/30

Focus

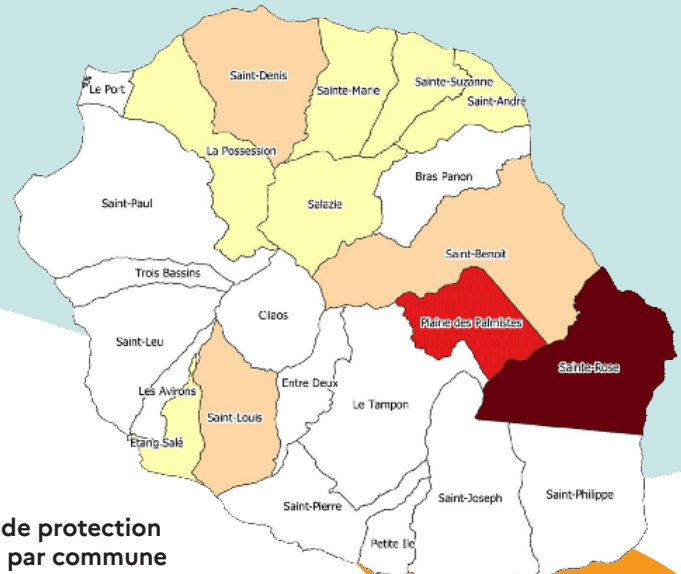
Objectif 1.1 : Instauration des périmètres de protection autour des captages.

Les ressources en eau exploitables pour les usages alimentaires sont précieuses, particulièrement en milieu insulaire où les alternatives de substitution sont contraintes et limitées.

A La Réunion, les ressources en eau subissent de nombreuses pressions : urbaines, agricoles, industrielles engendrant des risques de dégradation de la qualité de l'eau exploitée.

Il est donc essentiel de maitriser l'environnement autour des captages destinés à des usages de consommation humaine afin d'assurer la pérennité de ces points de prélèvements.

A ce jour à La Réunion, 80% des captages d'eau destinés à la consommation humaine (88% des volumes prélevés) bénéficient de périmètres de protection réglementaires.



Pourcentage de protection des captages par commune au 31 août 2026

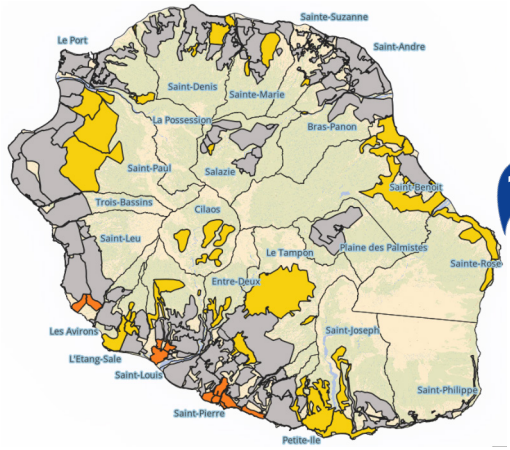
- 0%
- 1 - 25%
- 25 - 50 %
- 50 - 75 %
- 75 - 99 %
- 100 %

Objectif du plan 2025-2030 : 90% des captages protégés par Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Focus

Objectif 1.4 : Poursuite de la mise en conformité des filières de potabilisation

Malgré la dynamique engagée, des investissements demeurent nécessaires afin de sécuriser pleinement les systèmes de distribution d'eau du territoire.



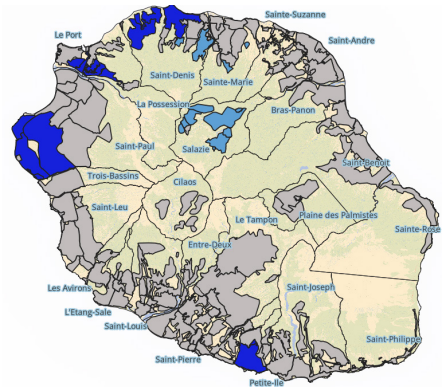
Travaux d'équipement

En cours | Devant être engagés

1

Action 1.4.2
Compléter l'équipement du territoire en usines de potabilisation adaptées

Le plan prévoit la construction de 10 nouvelles usines de potabilisation.



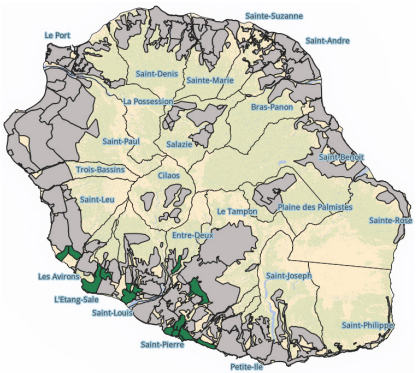
Travaux

En cours | Devant être engagés

2

Action 1.4.3
Réhabiliter et/ou fiabiliser les infrastructures obsolètes et/ou dysfonctionnelles

Le plan prévoit la réalisation de travaux de réhabilitation sur 7 infrastructures existantes.



Réseaux devant être racordés

3

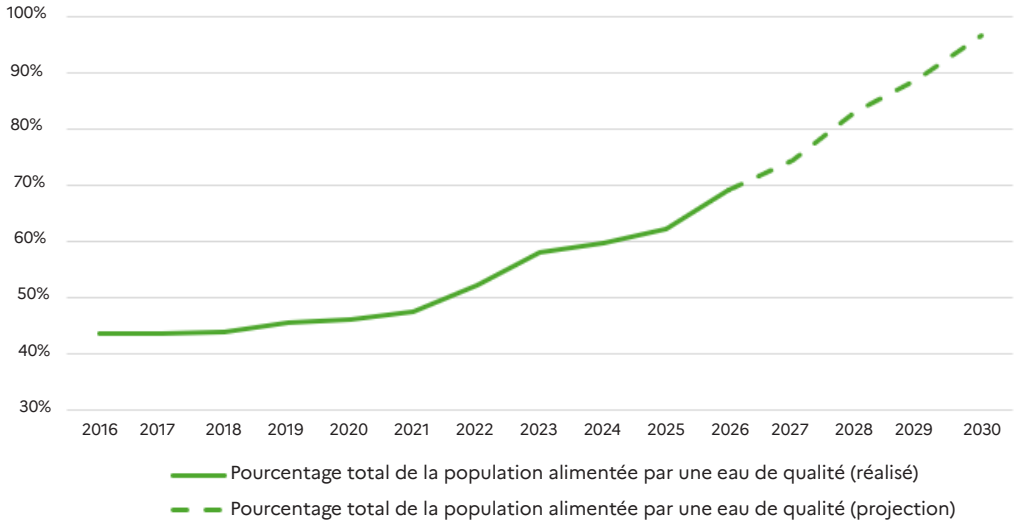
Action 1.4.4
Finaliser le raccordement des réseaux aux usines de potabilisation existantes

Le plan prévoit le raccordement complet à 6 usines de potabilisation actuellement en service.

La feuille de route du plan 2025 - 2030

AXE 1 : SECURISATION GLOBALE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU, DU CAPTAGE JUSQU'AU ROBINET DU CONSOMMATEUR	
OBJ 1.1	Instauration des périmètres de protection autour des captages
OBJ 1.2	Lutte contre les pollutions diffuses
OBJ 1.3	Amélioration et sécurisation des captages
OBJ 1.4	Poursuite de la mise en conformité des filières de potabilisation
OBJ 1.5	Amélioration des interfaces producteurs d'eau brute / fournisseurs d'eau potable
OBJ 1.6	Renforcement de la surveillance de la qualité des eaux
OBJ 1.7	Amélioration de la résilience des services d'eau potable
OBJ 1.8	Amélioration de l'accès à l'eau pour tous
AXE 2 – STRUCTURATION D'UN ENCADREMENT REGLEMENTAIRE JALONNE ET REALISTE	
OBJ 2.1	Poursuite de l'effet coercitif par arrêté de mise en demeure
OBJ 2.2	Renforcement du positionnement du Plan eau potable comme volet sanitaire du Plan Eau DOM
AXE 3 – ACCOMPAGNEMENT ET APPUI DES AUTORITES ORGANISATRICES DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE	
OBJ 3.1	Accompagnement de la personne responsable de la production et la distribution d'eau potable à l'amélioration de la sécurité sanitaire des services d'eau potable
OBJ 3.2	Accompagnement financier des investissements de sécurisation sanitaire de l'eau distribuée
AXE 4 – RENFORCEMENT DE L'INFORMATION DE LA POPULATION SUR LA QUALITE DE L'EAU	
OBJ 4.1	Information juste et réactive de la population sur la qualité de l'eau

Evolution du taux de sécurisation de l'alimentation en eau potable à La Réunion depuis le démarrage du Plan eau potable



Au 31 décembre 2030, il est attendu que **95%** de la population réunionnaise soit alimentée par une eau correctement potabilisée ou en voie de l'être grâce aux travaux engagés.


PLAN EAU POTABLE
La Réunion
PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité
ars
Agence Régionale de Santé
La Réunion